

Cher coordinateur,

FR / [NL](#)

Comment se passe le covoiturage dans votre entreprise? Combien de personnes se sont inscrites à la banque de données de covoiturage depuis votre affiliation?

Pour dynamiser le covoiturage dans votre entreprise, Taxistop a développé de **nouvelles brochures et de nouvelles affiches**. Il existe deux modèles de brochures : une brochure pour convaincre les non covoitureurs et une deuxième qui comprend tous les conseils pour un covoiturage réussi. Il existe aussi des affiches : une affiche générale A3 et une affiche avec un espace vierge qui peut donc être personnalisée avec les données du coordinateur de covoiturage de l'entreprise. Cette affiche est imprimée sur papier ordinaire et peut donc être personnalisée dans n'importe quelle photocopieuse. Faites-nous savoir combien vous en voulez et nous vous les enverrons aussitôt! Envoyez un mail à [plaza.bruxelles@carpool.be](mailto:plaza.bruxelles@carpool.be)



### Economique: Les covoitureurs de votre entreprise peuvent-ils profiter des avantages fiscaux?

Le gouvernement belge veille à ce que les covoitureurs soient récompensés sur le plan fiscal. Pour en profiter les travailleurs ont besoin de la collaboration de leur employeur.

Si vos employés reçoivent une indemnisation domicile-travail, ils sont en partie imposés sur celle-ci : ils ont droit à une indemnisation de 170€, ils sont imposés sur les montants supérieurs. S'ils covoiturent pour se rendre au travail, ils peuvent être complètement indemnisés, aussi bien le chauffeur que le passager.

Voici les quelques conditions:

- Il faut qu'il existe un règlement (qui peut être assez court). Vous en trouverez un exemple dans le manuel d'utilisation sur carpoolplaza. L'employeur doit effectuer un contrôle. La fréquence n'est pas déterminée.
- Les covoitureurs doivent signer annuellement une déclaration de participation au covoiturage, vous en trouverez un exemplaire dans le manuel d'utilisation.
- Il existe une limite à l'exemption d'impôts des covoitureurs : celle-ci ne peut pas être supérieure au prix d'un abonnement de train hebdomadaire en 1ère classe à multiplier par le nombre de semaines de covoiturage. En pratique l'indemnisation domicile-travail est rarement aussi élevée.
- Une petite adaptation doit être



### Ecologique : La pression des pneus de votre véhicule est-elle contrôlée régulièrement?



Covoiturer est la solution idéale pour prévenir la combustion d'énergie fossile nuisible à l'environnement. La manière dont vous roulez a aussi une influence. Votre style de conduite peut être adapté, grâce à l'écodriving qui permet de consommer moins, mais vous pouvez aussi contrôler régulièrement la **pression de vos pneus**. En contrôlant mensuellement la pression de vos pneus, vous pouvez économiser jusqu'à 100€ par an.

En tant qu'entreprise, vous pouvez mieux informer vos employés par rapport à ces économies. Au cas où l'entreprise possède un grand nombre de voitures, l'économie peut être importante: pour 10 voitures cela signifie une économie de 1000€. Le bénéfice vaut la peine d'investir dans une pompe à air, pour les voitures de société, mais aussi pour les voitures particulières.

Un pneu perd chaque mois environ 0,15 bar. C'est un phénomène normal, même avec des pneus neufs, mais c'est suffisant pour augmenter la consommation d'un conducteur moyen d'une dizaine de litre par an. Vérifiez donc la pression de vos pneus et gonflez-les comme nécessaires. Vous trouverez la pression idéale pour vos

apportée à la fiche salariale. L'indemnisation domicile-travail doit être indiquée sur la fiche fiscale dans la rubrique 12B, transport collectif organisé. Si ce n'est pas possible pour des raisons pratiques, nous vous conseillons de joindre une attestation signée par l'employeur et le covoiturage.

Su les pages de fiscalité vous trouverez un manuel d'utilisation étendu pour aider vos travailleurs.

pneus sur une petite plaque à côté du réservoir, ou à l'intérieur de votre portière avant gauche et dans certains cas de la portière avant droite. Cette valeur est une valeur minimum. Il est conseillé de gonfler les pneus à 10% de plus que la valeur indiquée, par exemple 2,5 bar au lieu de 2,2. La pression supplémentaire sera perdue de toute façon.

Encore un dernier conseil: les pneus n'éclatent pas à cause d'une pression trop élevé mais trop faible!

Nous avons reçu ces informations via Ecolife. Vous pouvez trouver d'autres conseils sur leur site. [www.ecolife.be](http://www.ecolife.be).



## Evident: Les avantages selon l'Université de Liège.

Taxistop a été ce mois-ci à la rencontre de madame Bernadette Babilone, mobility manager de l'**Université de Liège**. Elle nous dévoile quelles sont les raisons qui l'ont poussé à convertir les universitaires au covoiturage.



Bernadette Babilone: Devoir gérer les problèmes de mobilité d'une université active sur plusieurs sites géographiques de Wallonie, avec des publics aussi différents que des jeunes étudiants ou des travailleurs de tous âges ayant des habitudes de vie et de déplacements très divers, n'est pas vraiment une mince affaire. Alors, plutôt que de nous positionner comme adversaires de la voiture, nous avons pris l'option de tenter d'amener, en douceur, les " usagers " de nos sites à modifier leurs comportements et, en premier lieu, à réfléchir aux raisons qui les poussaient à pratiquer l'autosolisme.

Taxistop : Quels sont les avantages directs que vous à ce projet ?

Bernadette Babilone : Très vite l'idée d'adhérer à une banque de données de covoiturage est apparue comme évidente pour différentes raisons. Parmi celles-ci, la facilité de mise en œuvre (chacun à l'ULg possède une adresse courriel), le faible coût d'adhésion en regard du coût d'une place de stationnement et la rapidité de mise en œuvre (la création d'une ligne de transports en commun prend plusieurs années) en sont quelques exemples.

Taxistop : Et ceux que l'on oublie parfois ?

Bernadette Babilone : Ajoutons à cela l'aspect environnemental (en lien avec les principes du développement durable), l'aspect économique pour le particulier (qui a vu grimper fortement le prix du plein à la pompe !), et l'aspect convivial (possibilité de rencontrer des personnes extérieures à son cercle d'habités) et nous voilà fermement convaincus d'avoir fait le bon choix d'autant plus que ce service est soutenu par la Région wallonne et que son champ d'actions s'étend bien au-delà de notre Université, ce qui ajoute encore un point positif à la démarche.

